

**Sgen-CFDT Midi-Pyrénées**  
**Contact second degré :**  
**07 71 58 53 64**  
**toulouse2d@sgen.cfdt.fr**

## **Retour d'instance - Comité Technique – Académie de Toulouse – 18 janvier 2021**

### **Déclaration liminaire Sgen-CFDT MP – CTA du 18 janvier 2021**

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres de l'Administration, chers collègues et camarades,

Le contexte éducatif, social et économique dégradé que nous vivons affecte plus particulièrement notre région Occitanie. La carte des formations est, pour le Sgen CFDT MP, un levier important pour le maintien et la reprise d'une activité économique nécessaire à l'insertion professionnelle des jeunes dont les effectifs en lycées (GT PRO) seront en progression pour la rentrée 2021.

Nous ne partageons que très partiellement votre diagnostic. Le maillage, la taille humaine des établissements est une richesse et non un coût. La carte des formations que vous nous proposez n'est pas à la hauteur des besoins en formation.

Nous ne nous expliquons pas la diminution de l'offre de formation en CAP (-20 places).

Au niveau des bacs professionnels, si nous comprenons bien les ajustements en faveur de formations « d'avenir » (électronique et bien-être), le Sgen CFDT MP conteste la diminution des formations sur des secteurs professionnels en tensions (construction durable et maintenance des véhicules). D'autre part, ces ajustements vont dégrader les conditions d'apprentissage (division à 30 élèves en Enseignement général (EG) pour la Maintenance des Véhicules, regroupement des demi-divisions toujours en EG) et les conditions de travail des personnels, et entraîner des suppressions de postes.

Le Sgen CFDT MP considère les mesures post-bac comme peu ambitieuses. Nous saluons l'ouverture de mentions complémentaires qui ne pourront que faciliter l'insertion des élèves. Mais nous nous interrogeons sur la pérennité des mentions complémentaires, notamment dans le domaine animation-gestion de projets dans le secteur sportif.

Pour nous, une véritable offre de formation post-bac passe par une offre sans cesse développée de filières STS.

Il nous faut également préparer le monde d'après. Nous aurons besoin de jeunes formés, et bien formés, autant que bien accompagnés dans leur orientation et leurs conditions d'études : cela demande des moyens budgétaires audacieux.

Nous aurons aussi besoin de personnels en forme alors que l'heure est plutôt à l'épuisement à cause de décisions qui tardent (organisation compliquée et incertaine du baccalauréat) et aux temps partiels sur autorisation systématiquement refusés. Cela demande une réorganisation importante et audacieuse des ressources humaines.

Nous aurons enfin besoin de personnels reconnus et motivés à l'heure où les annonces concrètes du Grenelle de l'éducation tardent trop et semble accoucher d'une pseudo-revalorisation salariale en trompe-l'œil et où les promotions ne seront plus co-gérées avec les syndicats suite à la suppression des CAPA.

Le projet de loi 4D (déconcentration, etc. ) inquiète les personnels de santé et les personnels administratifs et les interroge sur leur futur.

Les défis du monde d'après pour notre Ministère sont donc importants mais les ambitions politiques et budgétaires pour bien l'aborder sont trop faibles ! Cela ne peut que dégrader les services offerts par l'éducation Nationale et augmenter auprès de la population une défiance à l'égard des bénéfices dus aux services publics. Un tel cynisme est dangereux sur le long-terme.

**Le Sgen-CFDT est attaché à la ruralité de notre académie, il défendra toujours un service public de qualité où aucun fonctionnaire ni élève ne sera oublié, il en va de la justice sociale !**

En vous remerciant pour votre écoute, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'attachement pour notre service public d'éducation.

Fabian BERGÈS et Nadine BIELLE,  
Élus Sgen-CFDT Midi-Pyrénées au CTA.

## Ordre du jour :

- Approbation des PV : 23 juin et 2 juillet 2020
- Carte des formations pour vote
- Carte des CPGE pour information
- Préparation de rentrée 2021, moyens premier et second degré pour information
- Modification de la sectorisation de certains lycées pour information
- SPEN pour information
- Ajustement de la carte des langues pour information
- Lignes directrices de gestion relatives aux promotions et la valorisation des parcours des personnels de l'académie de Toulouse, pour vote.
- Questions diverses

## Votes :

### Carte des formations pour vote

- Contre : 2 FO et Sgen-CFDT
- Pour : 0
- Abstention : 8 Unsa et FSU

### Modification de la sectorisation de certains Lycées (Ozenne, Raymond Naves Toulouse)

- Pour : Sgen-CFDT et UNSA
- Contre :
- Abstention : FO et FSU

### Lignes directrices de gestion relatives aux promotions et la valorisation des parcours des personnels de l'académie de Toulouse

- Pour : 0
- Contre : **unanimité**
- Abstention : 0

## Moyens 2nd degré pour la rentrée 2021 : le choix d'une dégradation des conditions de travail et du service public d'éducation.



Alors que le ministère de l'Éducation nationale prévoit 43 518 élèves de plus dans le second degré, et veut ouvrir davantage de place en BTS, les moyens en personnels diminuent. Le second degré fonctionnera avec une intensification du travail.

Cahterine Nave-Bekhti, Secrétaire Générale de la Fédération des Sgen-Cfdt, nous l'explique :

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/moyens-2nd-degre-pour-la-rentree-2021-le-choix-d-une-degradation-des-conditions-de-travail-et-du-service-public-deduction/>

## HSA : Travailler plus pour gagner moins !

Contrairement au secteur privé, les Heures Supplémentaires dans l'éducation sont moins bien payées que les heures obligatoires. Et pas qu'un peu ! Les explications sur cette page du Sgen-Cfdt de l'Académie de Lyon :

<https://lyon.sgen-cfdt.fr/actu/2d-hsa-travailler-plus-pour-gagner-moins/>

## Quelle paye en 2021 pour les enseignants ?

Contrairement aux années passées, la 1ère paye de l'année civile 2021 des personnels enseignants n'évoluera que très peu... Voici un rapide tour d'horizon des informations à retenir pour janvier 2021 mais aussi pour les mois suivants où les nouveautés sont bien plus nombreuses.

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/quelle-payee-en-2021-pour-les-enseignants/>

## Primes pour les psychologues de l'Éducation nationale.

Les psychologues de l'Éducation nationale sont concerné.e.s par trois primes : la prime d'équipement informatique, la prime d'attractivité et la prime dite de précarité. Elles vous concernent donc selon votre situation : <https://sgenplus.cfdt.fr/article/primes-pour-les-psychologues-de-leducation-nationale/>

## Groupe de travail Ministériel pour l'évolution de certains régimes indemnitaires en 2021.

Le Sgen-Cfdt était représenté par Alain Rei, Olivier Emorine et Christophe Huguel. Tous les textes seront présentés au CTMEN du 09/02. Seul le décret "CPE" sera soumis au vote car les deux autres sont des arrêtés qui, conformément à la réglementation, sont fournis au comité pour information uniquement.

### 1. Direction d'école

Quelle que soit la taille de l'école, les indemnités vont être augmentées de 450 € annuels. Cette augmentation est valable à compter du 01/01/2021 et le versement sera mensualisé. La régularisation interviendra en avril au mieux.

### 2. CPE et profs documentalistes

Comme vous le savez, ce sont les "oubliés" de la prime d'équipement informatique. Ces personnels ont à juste titre vivement réagi et la pression syndicale à laquelle le Sgen-CFDT a largement contribué a obligé le ministère à revoir le régime indemnitaire de ces personnels à titre de compensation.

C'est pourquoi l'indemnité des profs documentalistes passera à compter du 01/03 de 767,10 € à 1000 € annuels.

Pour les CPE, l'indemnité passera de 1199,16 € à 1450 € annuels.

### 3. Versement de la prime d'équipement informatique

Le texte a été publié au Journal officiel du 6 décembre. Néanmoins, comme il s'agit d'une nouvelle indemnité, des développements informatiques importants ont été nécessaires. C'est sur la paye du mois de février que cette indemnité sera versée.

**4. Régularisation d'avancement d'échelon**, des évolutions informatiques se sont avérées nécessaires fin 2020 du fait de différentes évolutions réglementaires. La régularisation en paye interviendra pour les personnels enseignants sur la paye de février, avec toutefois pour quelques académies et départements une prise en charge faite sur la paye de mars.

## #Covid19 : absence (si symptômes, si positif...), jour de carence, garde d'enfants... quels droits et quelles démarches ?

Voici la procédure à suivre en cas d'absence en fonction des différentes situations rencontrées... Fiche pratique réactualisée au 27 janvier 2021 :

<https://midipyrenees.sgen-cfdt.fr/actu/covid19-absence-quels-droits-et-queelles-demarches/>



## Bac 2021 : le Sgen-CFDT a été entendu sur de nouvelles priorités et la confiance aux équipes.

Bac 2021 - Passage des spécialités en contrôle continu, premier aménagement des épreuves de français et de philosophie : les annonces du ministre prennent acte de l'anormalité de l'année scolaire et répondent aux demandes répétées du Sgen-CFDT.

<https://www.sgen-cfdt.fr/actu/bac-2021-le-sgen-cfdt-a-ete-entendu-sur-de-nouvelles-priorites-et-la-confiance-aux-equipes/>



# INTERVENTION(S) MEDIATIQUE(S)

Samedi 30 janvier **Laurent Berger**, était l'invité de l'émission « on n'arrête pas l'éco » sur France inter et lundi 01er février de l'émission « Les 4 vérités » sur France 2.

Pour voir ou revoir ces émissions, cliquez sur les liens ci-dessous.

On n'arrête pas l'éco :

<https://www.franceinter.fr/emissions/on-n-arrete-pas-l-eco/on-n-arrete-pas-l-eco-30-janvier-2021>

Les 4 vérités :

<https://www.france.tv/france-2/telematin/2261061-les-4-verites-laurent-berger.html>

Pour suivre toute l'actualité nationale : <https://www.sgen-cfdt.fr>



Cette année, j'adhère !



[Adhérer en ligne](#)

Contact local : [toulouse@sgen.cfdt.fr](mailto:toulouse@sgen.cfdt.fr)

## A quoi ça sert de se syndiquer ?

**Etre syndiqué**, c'est participer au débat collectif et affirmer sa solidarité avec les autres travailleurs qui exercent le même métier.

**Etre syndiqué au Sgen**, c'est choisir :

- d'être solidaire de l'ensemble des salariés du système éducatif pour une meilleure efficacité,
- d'être uni avec les autres et refuser le corporatisme,
- des priorités reposant sur des valeurs de solidarité, de justice, de démocratie, de laïcité...

**Etre syndiqué au Sgen- CFDT**, c'est choisir :

- La solidarité avec l'ensemble des travailleurs,
- La construction d'un rapport de force pour une société plus juste et plus solidaire.

## A quoi cela m'engage ?

Le Sgen – CFDT ne communique pas le nom de ses adhérents. Chacun est libre de dire ou son son appartenance syndicale. Les courriers personnels vous sont adressés à votre domicile. Chacun peut choisir de s'impliquer très peu, un peu, beaucoup... et donc est libre de choisir de participer ou non.

[Adhérer en ligne](#)

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute question ou difficulté de paiement.

**RAPPEL : 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer votre cotisation sont déductibles de vos impôts de l'année concernée. Les personnels non imposables bénéficient d'un crédit d'impôt égal à 66% des sommes versées dans l'année civile pour payer leur cotisation.**



Positions nationales du Sgen – CFDT : [www.sgen.cfdt.fr](http://www.sgen.cfdt.fr) -

Contact local : [sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr](mailto:sgen.cfdt.atoss@wanadoo.fr)

Tél : 06 20 89 63 69